Collaboration interprofessionnelle et la place du patient : communiquer en équipe ou communiquer l'équipe

MARIE-ANDRÉE GIRARD AUDREY FERRON PARAYRE

Plan de la présentation

- Pourquoi parler de droit?
- Définir l'équipe interprofessionnelle
- Définir la communication
- La responsabilité, un frein à la communication interprofessionnelle avec et pour le patient?
- La responsabilité, un frein à la communication à l'intérieur même de l'équipe interprofessionnelle?

Pourquoi parler de droit ?

Y a-t-il des obstacles juridiques pour que la communication au patient devienne une tâche d'équipe?

Les conseils d'administration ont un responsable des communications... les équipes interprofessionnelles devraient-elle faire de même?



L'équipe interprofessionnelle

Collaboration interprofessionnelle, équipe interdisciplinaire, interprofessionalisme :

- 1) PARTAGE
- 2) PARTENARIAT
- 3) INTERDÉPENDANCE
- 4) INTÉGRATION et TRADUCTION



Qu'entend-on par communication?

COMMUNICATION

=

CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ



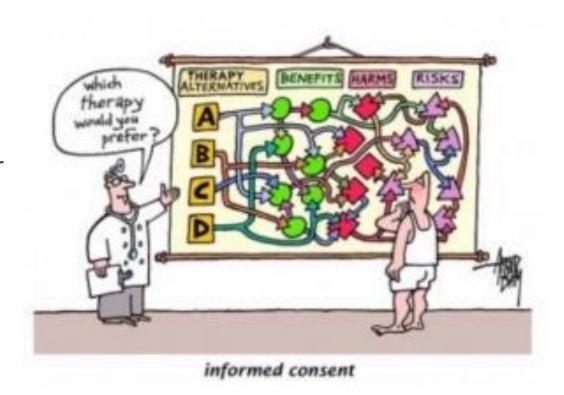
Les informations à divulguer :

- 1) Diagnostic
- 2) Plan de traitement envisagé = risques et bénéfices
- ... dans un langage clair et compréhensible!



3) Alternatives thérapeutiques = risques et bénéfices

... devoir de conseil, en prenant soin de préciser les raisons qui justifient la préférence.



Les dépliants, brochures et outils d'aide à la décision ne peuvent remplacer un processus de consentement aux soins entre un patient et un professionnel de la santé.



Non, le consentement ne se présume pas!

Et le formulaire de consentement aux soins ne fait pas preuve en soi que le consentement a été obtenu en respectant les obligations de divulgation d'information...



La responsabilité civile

Quand le consentement n'y est pas...

- Faute
- Préjudice
- Lien de causalité



Un frein à la communication d'équipe

Individualisation de la responsabilité

• Le professionnel qui procèdera au soin est responsable du consentement



Un frein à la communication d'équipe

Accent mis sur la divulgation des <u>risques</u>, au détriment des autres aspects du <u>continuum</u> de soins



La crainte de la responsabilité et la communication en équipe

Le processus de consentement = outil de mitigation de la responsabilité

Risques et bénéfices = perspective de chaque professionnel

Chaque professionnel étant responsable de son petit bout de consentement :

- PAS de COHÉSION
- PAS d'INTÉGRATION
- MOINS d'ADAPTATION



Questions?

